



DÉPARTEMENT SEINE-ET-MARNE
CANTON OZOIR-LA-FERRIERE
COMMUNE TOURNAN-EN-BRIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

ARRÊTÉ DU MAIRE

N°

2024 / 123

**REGLEMENTATION DE STATIONNEMENT**

Le Maire de TOURNAN-EN-BRIE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6,

Vu le nouveau Code de la Route et notamment les articles R 411-8, R 411-25, R 417-1 à R 417-13

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière modifiée par divers arrêtés subséquents et notamment approuvée par l'arrêté du 22 octobre 1963,

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer le stationnement des véhicules afin d'assurer la sécurité publique durant les travaux de nettoyage des emplacements de stationnements situé à l'entrée du parking de la rue de la Scierie sur la commune de **TOURNAN-EN-BRIE**.

ARRETE :

**ARTICLE 1** : Le stationnement de tous véhicules sera interdit sur les emplacements de stationnement situé à l'entrée de la rue de la Scierie à Tournan-en-Brie, de part et d'autre de la rue, en vue des travaux de nettoyage desdits emplacements, du **Vendredi 12 juillet au Jeudi 15 Aout 2024**.

**ARTICLE 2** : Les panneaux de signalisation et les barrières Vauban nécessaires seront installés par les services techniques pour permettre l'application du présent arrêté.

**ARTICLE 3** : Par voie de conséquence, tout véhicule en infraction sera enlevé et mis en fourrière au frais du propriétaire.

**ARTICLE 4** :

- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie
- Madame la Cheffe de Police Municipale
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de Tournan-en-Brie

Sont chargés chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté dont une ampliation est adressée, pour information, à Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

Fait à Tournan-en-Brie, le 12 Juillet 2024

Laurent GAUTIER  
Conseiller Départemental  
Maire de Tournan-en-Brie

